

PRIX Européen POUR LA POLITIQUE DE LA CULTURE

MOTIVATION

L'Europe ne désigne pas de réalité homogène, s'il est vrai qu'il y a une Europe géographique, qui ne recouvre pas exactement l'Europe historique, et culturelle, qui elle-même ne saurait s'identifier à l'Europe politique, juridique et économique. De là toutes les difficultés pour repérer une "identité européenne". Cette identité est une réalité complexe, multiple, ambiguë. Sur le plan strictement culturel rien n'est moins évident que de donner à cette Europe des frontières claires et consensuelles. Il est bien entendu toujours possible de rappeler les différents âges de la construction de cette identité : l'importance fondatrice de la Grèce antique, puis de l'Europe romaine, romano-chrétienne, germano-chrétienne, l'Europe de la Renaissance, des Lumières, etc. Selon les périodes envisagées et les critères retenus, l'Europe s'étend jusqu'à Jérusalem, Alexandrie, Carthage, Moscou, ou bien se resserre sur les nations d'Europe occidentale. En un sens, l'Europe culturelle est partout où elle s'est exportée aux époques coloniales, c'est-à-dire presque partout. Cela suffit-il pour intégrer la Syrie dans la communauté européenne ? Ce serait ignorer que l'histoire n'est pas un musée, mais avant tout un processus. Et c'est justement cette tâche qui est la nôtre : construire l'Europe non sur ce qu'elle a été et ce qu'elle est, mais sur ce que l'on veut qu'elle soit. Aujourd'hui comme hier l'**Europe** n'est pas et n'a jamais été un territoire ou une identité : **elle est et a été une tâche et une ambition.**

Il appartient à l'Europe, par principe et par tradition, de se remettre sans cesse en question : révolution politique, révolution scientifique, révolution industrielle, révolution intellectuelle et culturelle. L'Europe est révolutionnaire, parce qu'elle est une certaine conception de l'histoire et du progrès. L'universalisme, la conscience historique et la réflexivité critique sont, donc, ce qui permet de définir l'esprit européen – et, de fait, il n'y a pas qu'en Europe que l'on retrouve cet esprit historiquement né en Europe. Ainsi, ce qui importe, c'est moins ce qu'a été et ce qu'est culturellement l'Europe, que ce type de rapport qu'elle entretient avec elle-même. L'Europe, par principe, a vocation à se remettre en question, à se redéfinir et aussi à s'universaliser. L'Europe est donc une dynamique plus qu'une identité. Elle n'est pas un patrimoine, mais une ambition.

ORGANISATION

Le Prix européen en Politique de la culture est créé pour valider et proclamer chaque année la meilleur ouvrage d'analyse et critique des politiques de culture en Europe.

Le jury est composé de 8 savants (en parité de genre) coordonnés par un President.

La proclamation du lauréat SEC a lieu, chaque année, dans une place différente près d'Université ou d'une Institution culturelle européenne, en cooperation avec le different sieges de la SEC concernés.

Le prix annuel est décerné au début du mois de novembre par la Société Européenne de Culture, en cooperation avec le Conseil d'Europe, après deux présélections successives, en septembre et en octobre, parmi les oeuvres publiés dans l'année en cours.

Les sièges européennes de la SEC signalent aux éditeurs nationaux le Prix et mobilisent l'envoi des oeuvres par les éditeurs. Chaque année, et en rotation, les sièges de la SEC ont droit d'exprimer 4 membres du jury du Prix.

Secrétariat du PRIX

Le secrétariat du Prix est assuré par le Secretariat International de la SEC

Benefices du Lauréat

Le montant du Prix est symbolique. La valeur ajoutée consiste dans la notoriété que l'oeuvre et l'éditeur gagnent avec le Prix.